



Guide de documentation STX pour les données d'orthophonie

Ce document fournit une vue d'ensemble des exigences en matière de documentation de Smile Train Express (STX), ainsi que des conseils sur les meilleures pratiques en matière de collecte de données sur les patients (par exemple les photos, les vidéos) pour tous les partenaires recevant qui reçoivent des financements pour les traitements orthodontiques.

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les partenaires recevant un financement pour la prise en charge orthophonique doivent reporter les données relatives aux patients pour toutes les consultations d'orthophonie soutenues par Smile Train via la base de données médicales en ligne Smile Train Express (STX).

- La base de données STX doit être accessible aux praticiens dispensant la prise en charge et les traitements d'orthophonie aux patients de Smile Train, ainsi qu'au personnel hospitalier chargé de superviser le téléchargement des données des patients sur STX. Si un praticien ou un membre du personnel a besoin d'aide pour se connecter à STX, contactez votre interlocuteur Smile Train local.
- **L'évaluation de langage STX** doit être rempli lors de l'évaluation initiale de chaque patient et le **rapport sur le traitement de la parole STX** doit être complété tous les trois mois pour tous les patients ayant des soins d'orthophonie en cours.
- Des enregistrements vidéo doivent être réalisés lors de l'évaluation initiale et tous les trois mois pour tous les patients ayant des soins d'orthophonie en cours. Les stimuli de syllabes et de phrases à utiliser lors des enregistrements vidéo seront fournis par Smile Train.
- La documentation STX pour les partenaires doit être exhaustive et précise. Les données doivent être reportés sur STX dans les 4 semaines suivant la consultation du patient.
- Les versements de fonds peuvent être suspendus si un partenaire ne se conforme pas aux exigences en matière de documentation.

Si vous avez des questions au sujet des exigences et procédures de Smile Train relatives aux données, ou si vous souhaitez une formation STX virtuelle, contactez votre interlocuteur Smile Train local.

2. REPORT DES DONNÉES D'ORTHOPHONIE SUR STX

2.1 Exigences en termes de report des données d'orthophonie

Qu'attend-t-on des partenaires en orthophonie de Smile Train ?

- Report précis et exhaustif des données concernant le patient
- Enregistrements vidéo conformes
- Report des documents et enregistrements vidéo dans les temps impartis

Rudiments concernant STX : Enregistrement des patients

Tous les patients recevant des traitements d'orthophonie avec le soutien de Smile Train doivent être enregistrés dans STX. Si le patient a été opéré ou a reçu des soins pour le traitement des fentes labio-palatine dans un centre de Smile Train, il pourrait être déjà enregistré dans STX. Si le patient n'a jamais été suivi par un partenaire de Smile Train, un formulaire d'**Inscription du patient** et un formulaire de

décharge du patient doivent être remplis, et un nouveau dossier de patient doit être créé. Avant de créer un nouveau dossier de patient, il est recommandé aux partenaires d'utiliser la fonction « Chercher » de STX afin de vérifier que le patient n'est pas déjà inscrit sur STX.

Rudiments concernant STX : Soumission des données

La base de données STX comprend deux étapes pour compléter les données :

« ENREGISTRER LE BROUILLON » : tous les champs obligatoires n'ont pas été remplis. Les informations n'ont pas encore été envoyées. Les praticiens peuvent finir de compléter les informations plus tard puis les envoyer. Les informations (incomplètes) sont enregistrées dans STX et le statut sera noté comme « En cours ». REMARQUE : Les informations seront rejetées automatiquement après 3 mois si leur statut demeure « En cours » afin d'encourager l'envoi des dossiers dans les temps impartis.

« ENVOYER » : tous les champs obligatoires doivent être remplis. Le dossier ne peut plus être modifié et a été envoyé à Smile Train. Le statut du dossier sera noté comme « Envoyé ».

2.2 Formulaire STX de collecte des données d'orthophonie

Smile Train a élaboré deux formulaires de collecte des données d'orthophonie :

ÉVALUATION DE LANGAGE

L'**évaluation de langage** sur STX doit être rempli pour TOUS les patients lors de leur première évaluation. Le statut actuel des soins du patient doit être indiqué comme premier bilan pour tous les nouveaux patients en orthophonie de Smile Train. Après le premier bilan, aucune autre évaluation des soins d'orthophonie n'est demandée par Smile Train. Selon la préférence de votre centre, vous pouvez conduire des réévaluations en utilisant le formulaire d'évaluation de langage STX. Cela reste optionnel et n'est pas requis par Smile Train.

Deux extraits vidéo orthophoniques doivent être recueillis durant l'évaluation de langage. L'une des vidéos doit montrer un patient prenant part à un exercice de répétition des syllabes. L'autre vidéo doit montrer un exercice de répétition de phrases. **Les partenaires doivent utiliser les stimuli de répétition de syllabes et de phrases fournis par Smile Train qui sont disponibles dans le bilan orthophonique STX.** Référez-vous à la section 2.3 de ce document (ci-dessous) concernant les lignes directrices de Smile Train les exemples d'enregistrements de vidéos orthophoniques. Veuillez contacter votre interlocuteur Smile Train local si les stimuli ne sont pas disponibles dans votre langue dans le formulaire STX. La section Évaluation instrumentale du formulaire peut être utilisée pour documenter une nasopharyngoscopie, une vidéofluoroscopie et/ou une nasométrie. Cette section est facultative SAUF pour les partenaires qui ont fait reçu un financement de Smile Train pour la prise en charge de l'insuffisance vélo-pharyngée (VPD).

RAPPORT SUR LE TRAITEMENT DE LA PAROLE / ORTHOPHONIE

Le **rapport sur le traitement de la parole** sur STX doit être rempli TOUS LES TROIS MOIS pour tous les patients qui reçoivent des soins d'orthophonie.

Les enregistrements vidéo orthophoniques doivent être réalisés tous les trois mois et documentés dans le rapport sur le traitement de la parole sur STX. Les protocoles pour les enregistrements vidéo du rapport sur le traitement orthophonique STX sont les mêmes que ceux exigés pour le bilan orthophonique STX : L'une des vidéos doit montrer un patient prenant part à un exercice de répétition des syllabes. L'autre vidéo doit montrer un exercice de répétition de phrases. Les partenaires doivent utiliser les stimuli de répétition de syllabes et de phrases fournis par Smile Train et disponibles dans le rapport sur le traitement de la parole sur STX. Référez-vous à la section 2.3 de ce document (ci-dessous)

relatives aux lignes directrices de Smile Train pour les exemples d'enregistrements de vidéos orthophoniques. Veuillez contacter votre interlocuteur Smile Train local si les stimuli ne sont pas disponibles dans votre langue dans le formulaire STX. Dans la section Objectifs thérapeutiques du formulaire, il est possible d'inscrire jusqu'à quatre objectifs, avec un minimum requis d'un seul objectif.

2.3 Lignes directrices pour les enregistrements vidéo orthophoniques

1. Les vidéos doivent être réalisées dans un cadre silencieux et bien éclairé.
2. Un microphone ou un casque-micro doit être utilisé lors des enregistrements orthophoniques des patients.
3. L'intégralité du visage du patient, à partir de ses épaules, doit être visible dans le champ de la caméra.
4. Les enregistrements vidéo doivent comprendre un exercice de répétition des syllabes et un exercice de répétition des phrases.
5. Les partenaires doivent utiliser les stimuli de répétition de phrases et de syllabes fournis par Smile Train et disponibles dans les formulaires STX.
6. Les enregistrements doivent être courts et ne comprendre que les exercices de répétition demandés (pas d'exercices où il faut compter, pas de conversations, etc.).

2.4 Protocole de sortie des patients

Si un patient a atteint tous ses objectifs thérapeutiques et que les soins d'orthophonie ne sont plus nécessaires, la sortie de la thérapie doit être documentée. Un **rapport sur le traitement de la parole** doit être complété pour démontrer que le patient a bien atteint ses objectifs thérapeutiques orthophoniques. REMARQUE : La sortie de l'hôpital doit être documentée dans la section Recommandations du formulaire STX en sélectionnant l'option « Sortie de la thérapie d'orthophonie ».

S'il est recommandé à un patient d'avoir un suivi orthophonique mais que ce dernier ne revient pas pour les consultations d'orthophonie, il faut le documenter dans la section Période de traitement dans le **rapport de traitement de la parole** en sélectionnant l'option « Le patient a interrompu la thérapie avant que son traitement ne soit terminé ».

3. RESSOURCES POUR LES RAPPORTS STX DESTINÉS AUX PARTENAIRES

Guide de l'utilisateur

Les partenaires peuvent trouver dans STX une courte vidéo montrant comment enregistrer les données orthophoniques. Cette vidéo est disponible dans : [Ressources > Guide de l'utilisateur > LANGAGE](#).

Formulaires de collecte des données STX hors connexion

Tous les dossiers des patients doivent être envoyés en ligne sur STX. Cependant les formulaires STX peuvent être téléchargés ici : [Ressources > Langage > DOSSIERS MÉDICAUX](#). Les partenaires sont incités à télécharger et imprimer les formulaires STX pour faciliter la collecte de données en temps réel lors des visites des patients, ce qui peut contribuer à accélérer le report de ces données sur STX.